

# UTILISATION D'UN APPAREIL DE GUIDAGE AU CHAMP



## Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



## Objectifs

- Expliquer les grandes lignes du fonctionnement d'un guidage (satellites...)
- Choisir un abonnement afin d'obtenir une précision de signal
- Identifier les différentes fonctionnalités apportées par un guidage (transfert de données, cartographies...)
- Installer et paramétrer un appareil de guidage sur tracteur (console, faisceau, antenne, volant électrique...)
- Utiliser l'appareil de guidage en situation (créer une ligne A et B, arpentage, documentation de travail...)



## Durée

- 2 jours



## Tarif et financements possibles

- 364 euros
- Agriculteur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par l'employeur, 50% remboursé (Ociapiat)
- Autres publics (CAPEE, CNPFT etc.) : nous contacter



## Dates

- Deux sessions par an, une avec la technologie Trimble, une avec la technologie John Deere :
  - Mars 2025 (date à venir)
  - Juin 2025 (date à venir)